

Budget participatif : les Ovillois votent pour leurs projets préférés du 10 au 31 mars !

Lancé en novembre dernier, le premier budget participatif de la ville de Houilles promet à ses habitants de « faire de leurs idées une réalité ». Un slogan que les Ovillois ont retenus puisque pas moins de quatre-vingt-dix-sept propositions ont été formulées entre novembre et décembre 2024. Après la mise en place de plusieurs ateliers de travail en janvier, dix-huit idées ont ainsi pu passer au statut de « projet ». Du 10 au 31 mars, les Ovillois sont désormais invités à voter, en ligne ou à l'hôtel de ville pour leurs trois projets préférés.

Budget participatif : les Ovillois mobilisés pour cette première édition

Quatre-vingt-dix-sept ! C'est le nombre de propositions formulées par les Ovillois entre novembre et décembre 2024 dans le cadre du budget participatif de Houilles. En l'espace de deux mois, tous les Ovillois âgés d'au moins seize ans ont pu proposer une idée concrète de portée d'intérêt général en lien avec **le sport, la culture, l'environnement, les espaces verts et le vivre-ensemble**.

Des ateliers collaboratifs pour transformer l'essai

Vingt-huit idées ont été jugées recevables après une première analyse technique, juridique et financière poussée effectuée par un comité de suivi composé d'agents municipaux et de quelques élus. Après cet avis favorable, des ateliers de travail en janvier ont réuni les porteurs de projet et les services municipaux. L'objectif était double. Affiner les propositions et aider leurs auteurs à trouver les bonnes formulations pour les mettre en valeur, et d'autre part de regrouper des idées similaires, demander à un habitant de sélectionner une idée parmi celles qu'il avait déposées.

Du 10 au 31 mars, les Ovillois votent pour leurs projets préférés

Dix-huit idées sont ainsi devenues chacune un « projet » qui, s'il est retenu à l'issue du vote, sera entièrement financé et réalisé par la Ville dans la limite de 40 000 EUR par projet, l'enveloppe globale du budget participatif 2025 étant fixée à 100 000 EUR.

Les 18 projets soumis au vote :

- o Des panneaux solaires pour une énergie locale !
- o Bienvenue aux chauves-souris, stop aux moustiques !
- o Une guinguette éphémère pour des moments conviviaux !
- o Un terrain de padel modulable pour une ville toujours plus sportive !
- o Ce que nous apprenons des arbres !
- o Du ping-pong à Houilles, par tous les temps !
- o Plus de vert sur le parking de la rue Thiers !
- o Un diplôme souvenir pour les élèves de CM2 !
- o Découvrons Houilles autrement !
- o Pour un boulevard Jean-Jaurès plus vert et plus agréable !
- o Des passages piétons plus visibles, même la nuit !
- o Signalons les itinéraires vélo du quotidien
- o Un air du Sud à Houilles : un terrain de pétanque !
- o Des abords végétalisés pour l'école Francis-Julliand !
- o De l'eau dans nos parcs !
- o De l'ombre et de la fraîcheur : un été réussi !
- o Les jeunes Ovillois en sécurité à pied et à vélo ? Je dis oui !
- o Et la lumière fut : au parking Kennedy !

Comment voter ?

Sélectionnez jusqu'à trois projets préférés :

- o En ligne sur la plateforme de [l'Observatoire citoyen](#) de la ville de Houilles
- o Sur papier via le bulletin de vote présent dans *L'Ovillois Mag* à déposer dans l'urne située à l'Hôtel de Ville.

Critères à respecter pour voter :

- o Un seul vote par personne sera comptabilisé.
- o Avoir plus de 16 ans.

Des idées non retenues qui ne tombent pas dans l'oubli

Les idées non retenues auront aussi une seconde vie. C'est ce qu'indique Christophe Haudrechy, adjoint délégué à l'Environnement, à la Transition écologique, aux Mobilités et à la Démocratie participative. « Parmi les idées qui n'ont pas été retenues, beaucoup sont réellement pertinentes. Elles pourront être intégrées à une réflexion de plus long terme par la Ville, ou faire l'objet d'un autre budget participatif en étant plus précises ou réalisables dans l'enveloppe et le calendrier de ce dispositif. D'autre part, au-delà de l'achat d'un nouvel équipement, il est important d'en mesurer la charge de sa gestion au quotidien, cela peut nécessiter quelquefois un projet davantage collectif ou associatif. »

Annonce des résultats le 9 avril

Une fois la phase de vote terminée, la sélection des lauréats se fera par ordre décroissant de popularité jusqu'à ce que l'enveloppe de 100 000 EUR soit épuisée. Les résultats seront annoncés **le 9 avril prochain**. Une équipe de suivi, incluant le porteur de projet, sera mise en place pour chaque projet lauréat et fixera le calendrier de réalisation en 2025. Chaque porteur s'engagera ainsi à suivre cette réalisation, jusqu'à la fin de son projet.

Votre contact

Paul Danielzik

Direction de la communication

Ville de Houilles

01 30 86 32 45

paul.danielzik@ville-houilles.fr